

DIRECTION DES OPERATIONS  
POLE EXPLOITATION VAL DE SEINE  
DÉPARTEMENT MAINTENANCE DONNÉES TECHNIQUES  
ET TRAVAUX TIERS  
2 RUE PIERRE TIMBAUD – 93238 GENNEVILLIERS  
TEL : 0140852077  
[www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com)



Direction départementale des territoires  
Service de l'aménagement, de l'urbanisme  
et de l'énergie  
Affaire suivie par : **Estelle HALLAERT**  
40 rue Jean Racine - BP 20317  
60021 BEAUVAIS CEDEX

Lettre Recommandé avec A.R

Référence :

Interlocuteur : Responsable équipe Travaux Tiers et Études de danger, Xavier BIOTTEAU, Tél. : 01 40 85 27 21

Objet : Plan Local D'Urbanisme – NOGENT-SUR-OISE

Gennevilliers, le 19 janvier 2017

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 28 novembre 2016 concernant l'élaboration du PLU de la commune de NOGENT-SUR-OISE, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que le code de l'urbanisme (Art. L126-1) prévoit l'obligation pour les maires et/ou pour les autorités administratives d'annexer ou porter à connaissance les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) affectant l'utilisation du sol relatives aux canalisations de transport gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement : soit les servitudes fortes et faibles dites « d'implantation » de l'article L. 555-27 du code de l'environnement, soit les servitudes dites « maîtrise de l'urbanisation » du 3ème alinéa de l'article L. 555-16 dudit code.

En ce qui concerne les SUP « maîtrise de l'urbanisation », prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, et à défaut d'avoir été notifiées par la préfecture de l'Oise par voie d'arrêté, nous vous recommandons de vous rapprocher de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) concernée qui a obligation de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et de fournir, notamment, les études de dangers transmises par GRTgaz.

Nous vous rappelons que nos canalisations sont soumises à l'arrêté du 5 mars 2014 portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz combustible, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques.

En conséquence, nous demandons que le PLU précise de consulter GRTgaz – Direction Des Opérations – Département Maintenance Données Techniques & Travaux Tiers – 2, rue Pierre Timbaud – 92238 GENNEVILLIERS CEDEX dès lors qu'un projet de construction se situe à proximité de nos ouvrages de gaz, et ce, dès le stade d'avant-projet sommaire.

Vous trouverez ci-joint un plan de situation au 1/25000<sup>ème</sup> des ouvrages situés sur la commune concernée.

Enfin, nous souhaitons que soient autorisées dans le règlement d'urbanisme du PLU, les occupations et utilisations suivantes :

- Les constructions, installations et travaux nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

Nous restons à votre disposition pour le cas où vous souhaiteriez obtenir des renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Xavier BIOTTEAU

Responsable de l'Équipe Travaux Tiers et  
Études de danger



P.J. :      Une carte schématique au 1/25000<sup>ème</sup>  
                Un tableau des distances d'effets  
                Un tableau des servitudes dites « non-aedificandi »

N.B. : Cette réponse ne concerne que les canalisations de transport de gaz naturel haute-pression exploitées par GRTgaz, à l'exclusion des conduites de distribution de GrDF ou celles d'autres concessionnaires.

<b>DN</b>	<b>Lieudit</b>	<b>Lg D</b>	<b>Lg G</b>	<b>Ouvrage(s)</b>
150	RUISSEAU ROUGE			CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	GRAND MARAIS	2,0	2,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LA TROUEE RIEUL	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LA TROUEE RIEUL	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE GRAND MARAIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LA TROUEE RIEUL	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE CLOS DES GRANGES	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE CLOS DES GRANGES	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE CLOS BARROIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS
150	LE CLOS BARROIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAINS

<b>DN</b>	<b>Lieudit</b>	<b>Lg D</b>	<b>Lg G</b>	<b>Ouvrage(s)</b>
150	LE CLOS BARROIS	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE MONTATAIRE	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	CROIX DE FROIDMONT	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	L'ASILE	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE MONTATAIRE	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE MONTATAIRE	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL

<b>DN</b>	<b>Lieu/dit</b>	<b>Lg D</b>	<b>Lg G</b>	<b>Ouvrage(s)</b>
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE MARAIS SEC	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL ANTENNE DE RANTIGNY
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	LE CLOS BARROIS	3,0	3,0	INDUSTRIELS DE CREIL
150	FOND DE L'AUBIER	2,0	2,0	CREIL - BEAUVAIS

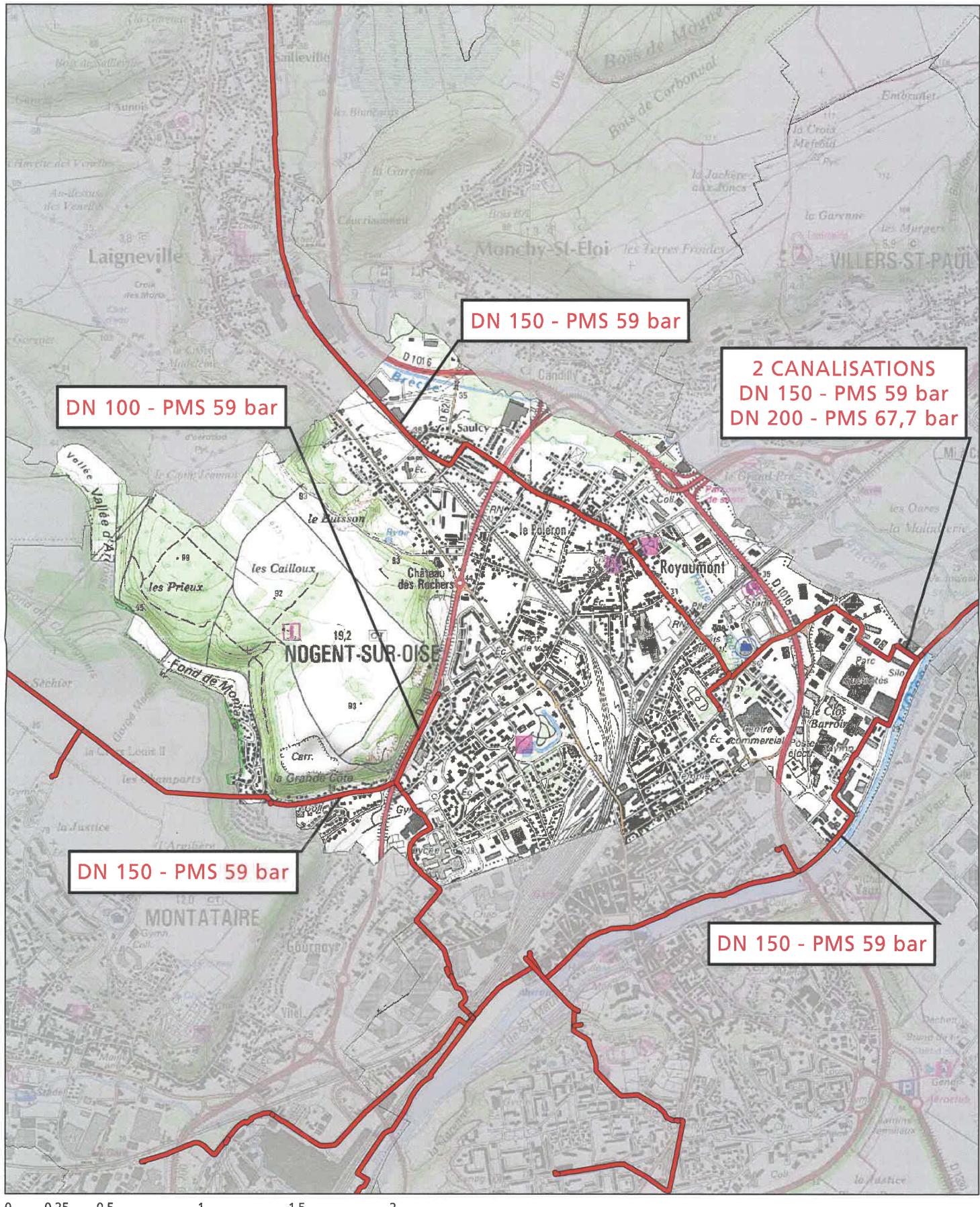


# PLAN LOCAL D'URBANISME

Date d'édition : 20/01/2017

Commune : NOGENT-SUR-OISE

Code INSEE : 60463



0 0,25 0,5 1 1,5 2 Km

Fond de plan - SCAN25 © IGN



Canalisation de gaz  
haute pression en service

Canalisation de gaz  
haute pression projetées

- ▶ Poste de coupure ou de sectionnement
- Poste de livraison client ou de distribution publique
- ▷ Poste de prédétente



GRTgaz  
Direction des Opérations  
Pôle Exploitation Val de Seine  
Département Grand Ouest  
8 avenue Eugène Varlin  
BP 132  
76121 LE GRAND QUEVILLY